

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 48 (1968)  
**Heft:** 1: Emballage et conditionnement

**Artikel:** Les problèmes posés par la destruction des emballages perdus  
**Autor:** Mathey, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887993>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les problèmes posés par la destruction des emballages perdus

André MATHEY

*Président de la Fédération des chambres syndicales de l'industrie du verre*

L'expansion économique, le développement continu des techniques, l'accroissement presque infini des marchés caractérisent la nouvelle société industrielle, orientée de plus en plus vers le bien-être. Habités à des facilités sans précédent, les consommateurs sont cependant toujours plus disponibles à la nouveauté. Il n'y a donc théoriquement aucune limite à la multiplication des biens et des services apportés aux usagers... sauf les problèmes posés par le progrès même. Pour la première fois, l'homme se trouve parfois comme embarrassé par l'abondance. Que faire notamment des ordures ménagères où la nature et le nombre des emballages perdus rendent souvent caducs les moyens d'élimination traditionnels. Cette question ressentie comme une menace ou un défi ne doit être ni dramatisée ni éludée. Pour tous les matériaux, chaque étape vers la destruction pose un problème particulier. Il existe heureusement déjà des solutions. Nous les analyserons successivement.

## LE RAMASSAGE

Au cours de cette décennie, les ordures ménagères ont augmenté en volume et en poids dans la plupart des pays industrialisés.

A Paris, par exemple, le tonnage annuel atteint 1 500 000 tonnes (le tiers du tonnage de toute la France). Il a donc

fallu, dans cette ville, accroître le parc des véhicules spécialisés, à raison de 20 unités de plus chaque année. Cette réponse élémentaire est bien entendu en soi insuffisante puisque, d'une part, elle risque d'ajouter aux embarras de la circulation, et que, d'autre part, elle ne peut apporter par elle-même aucun remède absolu à la pollution des rues et des entrées d'immeubles. On s'est donc efforcé, pour accélérer le ramassage, de mettre au point un type de poubelles à chargement automatique. Ailleurs, d'autres formules ont été préconisées ou appliquées; c'est la collecte sélective pratiquée aux États-Unis et en Suisse où le verre et les boîtes métalliques notamment sont ramassés à part et à jours fixes. Cette méthode valable pour les petites agglomérations ne l'est guère dans les grandes, où elle impliquerait un matériel supplémentaire, et donc encore un surcroît de circulation dans des rues déjà encombrées. La Suède a récemment envisagé un système vraiment révolutionnaire de ramassage par conduits souterrains qui, fonctionnant sous vide, véhiculeraient tous les débris, emballages compris. Cette solution radicale et coûteuse ne peut malheureusement être aujourd'hui que d'une portée très restreinte. Plus modestement, et à la fois pour discipliner les usagers et faciliter le nettoyage des villes, de nombreuses municipalités, ont placé des corbeilles dans les rues. Il y en a 6 000 à Oslo, 5 000 à Stockholm, 6 500 à Vienne, 10 000 à Paris, et à New York, dans les grandes artères... une tous les 40 mètres!



Il est évident que ces réponses éparses n'apportent pas encore de véritables solutions. Elles soulignent seulement l'existence d'un problème et les moyens élaborés, souvent empiriquement, pour y faire face.

Cette situation nouvelle est l'un des aspects d'une expansion généralisée à laquelle est évidemment étroitement associé le développement de l'emballage perdu. On ne peut donc accepter l'une et condamner l'autre. D'ailleurs la réalité n'est pas exactement celle que décrivent des esprits alarmistes. En fait, en France par exemple, la généralisation de l'emballage perdu prendra beaucoup de temps.

Il faudrait plus de 400 000 000 de cageots en bois pour échapper aux 3 ou 4 voyages et aux coûteuses opérations impliquées par la consignation actuelle : il y en a aujourd'hui 170 000 000. Le verre ne représente que 4 % des ordures ménagères et quels verriers seraient aujourd'hui à même de produire les 6 milliards de bouteilles que le marché du vin ordinaire représente à lui seul? (À un taux de progression de 10 % par an, il faudra au moins 20 ans avant de pouvoir livrer en verre perdu tous les liquides alimentaires). Il n'y a pas trop d'emballages. Il n'y en a au contraire pas assez. Il faut donc non pas limiter les emballages perdus, mais rechercher des solutions pour leur destruction.

## DESTRUCTION OU TRANSFORMATION?

Multiplés sont les procédés dont la vertu varie évidemment avec les matériaux à traiter. Il faut bien dire que certains emballages sont aujourd'hui difficilement réductibles en volume.

La méthode la plus traditionnelle, la transformation en engrais sous forme de compost peut présenter, pour l'agriculture, un évident intérêt. Encore faut-il que la matière soit à peu près homogène et ne présente pas de particules coupantes ou indestructibles. Certains emballages se prêtent bien à cette opération, notamment le bois, le carton, et même le verre qui, après avoir été broyé, peut apparaître dans le compost sous forme de grains minuscules aux arêtes usées et parfaitement inoffensives.

L'usine de Buc, près de Versailles, par exemple, est la plus importante installation de compostage de France, inaugurée en décembre 1966. Elle traite 160 tonnes d'ordures par jour, sans collecte sélective, ni triage préalable : après déferraillage par électro-aimant, la totalité des ordures ménagères passe dans le broyeur. La masse homogène obtenue sert à la culture grâce à sa teneur en matière organique, en azote, en acide phosphorique et en chaux; elle constitue un apport supérieur

à celui du fumier de ferme. La généralisation d'installations analogues est évidemment souhaitable pour résoudre de façon économique et hygiénique les problèmes posés à la fois par les ordures ménagères et par l'appauvrissement des sols.

L'incinération a simplement pour buts de réduire le volume des déchets et de les rendre à la fois incombustibles et imputrescibles. Elle n'est pas un procédé radical puisque certains matériaux résistent à la combustion. Peut-être pourrait-elle être associée, dans certains cas, à la gazéification des ordures, projet à l'étude qui ne semble pas avoir conduit encore à des réalisations.

La décharge contrôlée est certainement le procédé le plus empirique et le moins satisfaisant. On se contente, le plus souvent faute de moyens, de limiter les dégâts sans pour autant échapper à des inconvénients graves : pollution de l'atmosphère, risque d'incendies (combien d'hectares de forêts ont brûlé ainsi dans le midi de la France), odeurs nauséabondes et bien sûr terrain d'élection pour les rongeurs, les insectes et les microbes.

À ce sujet, comment cependant ne pas citer une réalisation exemplaire : celle de Virginia Beach aux États-Unis où les ordures ménagères laissées à la décharge entrent dans un plan général d'urbanisme : les collines successives qu'elles forment seront transformées en jardins, en amphithéâtres, etc.

Enfin, la récupération est sans doute l'un des moyens privilégiés de faire disparaître les emballages perdus tout en les utilisant autrement. Songeons, par exemple, à la transformation des cageots de bois en pâte à papier, à l'utilisation du verre comme calcin, comme matériau de remplissage pour les barrages et les fondations de bâtiments, ou ajouté à des mélanges à teneur métallique, comme sous-couche de chaussées.

Ainsi les solutions ne manquent pas pour répondre au problème posé. Elles ont le principal inconvénient d'être éparses et donc désordonnées. Le moment est venu d'une concertation de tous les organismes publics et privés soucieux de trouver des remèdes à l'un des envers préoccupants de la prospérité. Cela supposerait sans doute la création d'une commission nationale spécialisée où seraient invités des représentants des pouvoirs publics, des collectivités locales et des industries intéressées. Cette commission préconiserait un programme et des solutions à partir des données techniques, financières et sociologiques actuelles.

Ce travail officiel ne sera pas cependant de grande portée aussi longtemps que le public, c'est-à-dire tous les citoyens, ne seront pas informés et éduqués, aussi longtemps qu'ils n'auront pas appris à respecter leurs rues et leurs paysages. C'est une affaire de pédagogie et de propagande que la nouvelle commission spécialisée pourrait précisément promouvoir et soutenir.